

« Les confrères de la Trinité possèdent *un grand tènement* de maisons, granges et jardins, en la dite rue (rue Neuve) traversant en partie à la ruelle de Montribloud (actuellement rue Mulet laquelle, à cette époque, allait jusqu'au quai) joignant à la maison des hoirs Janin, tioulier (tuilier), devers le soir, et la grange Estienne Chappon, devers la *laize*, lesquelles font le coing de la dite rue, devant le grand portail de rue Nove', devers le matin ; et se loue le tout 80 livres tournois par an (103). »

Les membres de cette confrérie établirent, dès 1519, pour leurs enfants, une sorte de petit collège qui devait, plus tard, acquérir un accroissement sérieux. Ce fait avait paru douteux jusqu'à ce jour ; il est cependant affirmé d'une manière positive dans l'acte du 14 septembre 1567, passé entre le consulat et les Jésuites :

« plusieurs bons personnages et seigneurs de cette ville de Lyon auroient dressé et mis sur un petit collège sous le nom et titre de la sainte Trinité. l'an mil cinq cent dix-neuf pour illee être façonné et instruit leur postérité (104). »

On a dit que par des lettres patentes de 1529, renouvelées par ses successeurs, François I^{er} supprima les confré-

(103) Voyez aux archives de la ville, le registre CC 7, la série GG (non inventoriée), puis l'ancien inventaire général de Chappe, volume 20, pages 189 et 190 et enfin, collection Coste, à la bibliothèque du Lycée, n° 3056, *Etablissement de la confrérie de la Sainte-Trinité*, etc. Manuscrit in-folio.

La chapelle primitive de cette confrérie se voit dans le plan scénographique de Lyon au xvi^e siècle ; elle fut détruite par les protestants.

(104) Archives de la ville, série GG non inventoriée. Copie de cet acte, sur lequel nous aurons de nouveaux extraits à faire, existe dans un recueil factice du fonds Adamoli à la bibliothèque de l'Académie, au Palais des Beaux-Arts : Arm. 2, Tab. 2, N° 79.